



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE,
DES STATISTIQUES ET DES MARCHÉS

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.
GÉNÉRALE

CEM-CFI(LVIII)/2
3 octobre 2024

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-HUITIÈME SESSION
1-6 décembre 2024
Yokohama (Japon)

RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS EN COURS

ÉCONOMIE, STATISTIQUES ET MARCHÉS

[A] Projets en cours d'exécution

1. PD 913/20 Rev.4 (M) Renforcement du suivi des forêts et extension de la couverture du système de traçabilité au Panama

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	1,477 948
Gouvernement du Japon:	\$EU	730 088
Gouvernement du Panama:	\$EU	747 860

Agence d'exécution: Ministère de l'environnement (*Ministerio de Ambiente, MiAmbiente*)

Approbation: Mars 2022

Financement: Décembre 2021

Date de lancement: Novembre 2022

Durée: Prévus: 30 mois
À ce jour: 23 mois

Le Ministère de l'environnement (le MiAmbiente) met en œuvre depuis novembre 2022, par l'intermédiaire de la Fondation du Panama, ce projet intitulé «Renforcement du suivi des forêts et extension de la couverture du système de traçabilité au Panama», financé par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) sous la direction de la Direction forestière du MiAMBIENTE, l'administration des fonds étant gérée par la Fondation PA.NA.MA. Ce projet constitue la seconde phase de mise en œuvre d'un système de traçabilité dans le pays, dont l'objectif de développement est de renforcer au niveau national un modèle de gestion forestière qui soit en mesure de mettre fin à la dégradation des forêts résultant de l'exploitation forestière illicite et son commerce associé.

Si la première phase du système de traçabilité a été exécutée dans les régions de Panama Est et de Darién, il est toutefois apparu nécessaire d'élargir celui-ci aux autres provinces du pays et de renforcer les capacités du personnel de terrain ainsi que la mise en œuvre du système en place. Le projet dispose d'une équipe de consultants spécialisés chargés de développer chacun des produits prévus dans l'exécution du plan des travaux. L'équipe a sillonné le pays à plusieurs occasions pour mettre en œuvre le système de traçabilité sur l'ensemble du territoire.

Durant la première moitié de 2024, des formations au Système de traçabilité et de contrôle forestiers (le STCF) ont été menées à l'intention des techniciens du MiAMBIENTE dans l'ensemble du pays. En outre, le cahier des charges relatif au recrutement de l'entité chargée d'organiser la table ronde des entreprises forestières, de développer une campagne de communication et de former des communicants sociaux à l'importance de la gestion forestière et de la traçabilité a été préparé. Ces activités s'inscrivent dans le cadre du Réseau du bois légal et du commerce responsable. L'objectif premier était de renforcer les capacités du secteur forestier concernant les aspects technique et communication.

Développement et mise en œuvre du site web du Réseau du bois légal et gestion des nouveaux accès à celui-ci. Le site web *Red por la Madera Legal* (Réseau du bois légal) a été développé et est en exploitation. Cette activité est intégralement achevée (voir le site web: <https://difor.miambiente.gob.pa/>)

Produit 2.1 Un nouveau système de plans simples de gestion destiné aux petites extensions forestières, y compris les protocoles d'évaluation pour tous les types de permis d'exploitation, a été conçu, validé et adopté.

Développement de formations ciblant 50 communicants de divers médias, en vue d'améliorer leur compréhension de l'importance de la gestion forestière et de la traçabilité dans le cadre du commerce responsable comme stratégie de conservation des forêts. La première session de formation a été dispensée à l'adresse de 20 communicants issus d'organes médiatiques tels que TVN, *La Prensa*, *La Estrella de Panamá*, *Panamá América*, *ANPanamá* ainsi que du personnel du MiAmbiente. Cette activité est achevée à 40%.

Produit 3.1 Un solide système de traçabilité et de contrôle forestiers offrant une couverture nationale et relié à tous les maillons de la chaîne de production et de commercialisation de bois.

Une évaluation de la fonctionnalité et l'introduction d'améliorations du Système de traçabilité et de contrôle forestiers (FTCS) pour y inclure tous les maillons de la chaîne de production et de commercialisation de bois ainsi que ceux des systèmes de production forestière clés qui ne sont pas reliés aux données ont été menées. La migration du FTCS depuis l'Autorité nationale en charge de l'innovation publique (l'AIG) vers le MiAMBIENTE a été coordonnée. La migration intégrale du système de traçabilité vers le réseau du Ministère de l'environnement a également été effectuée. Le module des plantations a également été livré en vue de sa mise en exploitation et du lancement des tests externes. Installation du module des plantations. Mise à jour des applications avec des circuits entre le réseau du ministère et la nouvelle version de l'application du FTCS. Cette activité est intégralement achevée.

Produit 3.2. Programme de formation destiné à tous les maillons de la chaîne de production et de commercialisation de bois afin de les raccorder au Système de traçabilité et de contrôle forestiers.

Des ateliers de formation ont été organisés à l'intention des techniciens des régions d'exploitation du MiAMBIENTE. Suite aux formations destinées à l'expansion du système de traçabilité, les techniciens ont compris l'importance d'adopter ces nouvelles technologies afin d'assurer la transparence et la légalité de la filière forêt-bois. Cette activité est intégralement achevée.

[B] Projet en attente de financement

1. PD 933/23 Rev.2 (M) Promouvoir l'emploi de bois de teck durable sur le marché intérieur indien (Inde)

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	321 000
Gouvernement du Japon:	\$EU	296 000
Contribution de l'Agence d'exécution:	\$EU	25 000

Agences d'exécution: Institut de recherche forestière du Kerala (KFRI)
TEAKNET (Réseau international d'information sur le teck)

Approbation: Février 2024

Financement: Avril 2024

Durée: Prévue: 24 mois

Lors de la cinquante-neuvième session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités (CIBT), tenue à Pattaya, en Thaïlande, du 13 au 17 novembre 2023, le Gouvernement du Japon a exprimé son intérêt à financer le projet PD 933/23 Rev.1 (M). En conséquence, le Gouvernement du Japon a demandé que soit révisée la proposition pour y inclure un volet élargi sur l'emploi de bois durable. Après avoir été révisée, la proposition reflétant les observations du Gouvernement du Japon a été de nouveau soumise par l'Agence d'exécution. Elle a ensuite fait l'objet de la procédure de non-objection qui a pris fin le 9 février 2024.

Au moment de la préparation du présent rapport, le processus de signature de l'accord de projet était toujours en cours en raison des formalités internes au Gouvernement de l'Inde. Le Secrétariat de l'OIBT invite le Gouvernement de l'Inde à accélérer et à terminer ses procédures internes relatives à la signature de l'accord de projet en vue de sa mise en œuvre immédiate.

INDUSTRIE FORESTIÈRE

[A] Projets en cours

1. PD 912/20 Rev.3 (I) Renforcement de la gestion technique et commerciale de la filière forêt-bois
Phase I péruvienne

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	291 439
Contribution de l'OIBT:	\$EU	166 847
Contribution de l'Agence d'exécution:	\$EU	124 592

Agence d'exécution: Chambre nationale des forêts (*Cámara Nacional Forestal*, CNF)
(CNF)

Approbation: Janvier 2024

Financement: Mars 2024

Date de lancement: Août 2024

Durée: Prévue: 30 mois
À ce jour: 1 mois

Lors de la cinquante-neuvième session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités (CIBT), tenue à Pattaya, en Thaïlande, du 13 au 17 novembre 2023, le Gouvernement du Japon a exprimé son intérêt à financer le projet PD 912/20 Rev.2 (I). La proposition a été révisée et de nouveau soumise par l'Agence d'exécution en tenant compte de l'annonce de fonds effectuée durant la session du Conseil. Elle a ensuite fait l'objet de la procédure de non-objection qui a pris fin le 19 janvier 2024. L'accord de projet a été signé en juillet 2024 et l'Agence d'exécution a soumis au Secrétariat de l'OIBT en août 2024 le rapport de commencement ainsi que l'ensemble de la documentation relative au lancement du projet, à la suite de quoi la première tranche de fonds a été décaissée, marquant le commencement officiel de la mise en œuvre de ce projet.

2. PD 926/22 Rev.1 (I) Promouvoir la consommation de produits ligneux durables sur le marché
intérieur en Thaïlande

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	345 000
Contribution de l'OIBT:	\$EU	320 000
Contribution de l'Université Kasetsart:	\$EU	25 000

Agence d'exécution: Université Kasetsart (KU) en collaboration avec le Département
royal des forêts (RFD)

Approbation: Septembre 2022

Financement: Octobre 2022

Date de lancement: Février 2023

Durée: Prévue: 24 mois
À ce jour: 20 mois

Le projet découle d'une note conceptuelle soumise dans le cadre de l'appel à soumettre des propositions en application de la décision 4(LVI). Après avoir été élaborée sous la forme d'une proposition complète de projet et approuvée en septembre 2022, l'Agence forestière du Japon a annoncé un financement en faveur de ce projet. L'accord de projet a été signé en décembre 2022 et le projet est mis en œuvre depuis le 1^{er} février 2023.

Le projet a pour objectif de développer et renforcer la consommation de bois durable sur le marché intérieur en Thaïlande. Son objectif spécifique consiste à promouvoir la consommation intérieure de bois et produits dérivés durables sur le marché intérieur thaïlandais à travers l'amélioration de la politique en matière de

certification du bois; le renforcement des capacités des parties prenantes; et les chaînes d'approvisionnement du bois dans une sélection de provinces pilotes. À l'achèvement de ce projet, il est anticipé que le Comité de la politique forestière nationale/FRD approuvera la/les politique(s) destinées à promouvoir l'emploi du bois et produits dérivés sur le marché intérieur. La collaboration des industries du bois et des ligniculteurs (petits et grands exploitants agricoles) sera renforcée pour satisfaire la demande en bois de source durable et légale sur le marché intérieur ainsi que les chaînes d'approvisionnement et de valeur connexes. Les produits du projet sont les suivants: 1) Des politiques améliorées pour promouvoir l'emploi de bois et produits dérivés sur le marché intérieur; et 2) les capacités des parties prenantes sont renforcées pour produire le bois et les produits dérivés novateurs nécessaires sur le marché intérieur.

Selon le rapport d'activité soumis en août 2024, le projet a enregistré les avancées suivantes (indiquées en pourcentage):

Produit 1: Politiques améliorées pour promouvoir l'emploi du bois et produits dérivés sur le marché intérieur

- 1.1 Renforcer le conseil/l'association nationaux, le Réseau des plantations forestières et les particuliers pour promouvoir l'emploi de bois de source durable (80%)
- 1.2 Informations sur la production intérieure annuelle de bois, la localisation des sources d'approvisionnement (légales), les chaînes de valeur ainsi que la demande et les tendances, et analyse afférente (90%)
- 1.3 Légaliser et avaliser les grumes et sciages d'origine locale obtenus de forêts plantées sur des terres privées ou publiques sous autorisation et de leurs usines et scieries dans le cadre de dispositifs de certification nationale et internationale (50%)
- 1.4 Expériences/enseignements tirés des petites plantations dans une sélection de pays explorés et présentés (100%)

Produit 2: Les capacités des parties prenantes à produire des bois et produits dérivés novateurs nécessaires sur le marché intérieur sont renforcées

- 2.1 Acquisition de compétences avancées pour concevoir et développer des produits dérivés du bois en vue de répondre à la demande du marché intérieur (100%)
- 2.2 Capacité accrue à se conformer aux exigences de légalité, de respect des lois forestières et de certification, et meilleure compréhension en la matière (80%)
- 2.3 Sensibilisation des consommateurs urbains au rôle du bois issu de la gestion durable des forêts utilisé dans la consommation de bois sur le marché intérieur dans le cadre d'ateliers et d'expositions (90%)
- 2.4 Renforcement des partenariats et de la communication entre les producteurs et consommateurs de bois à tous les niveaux (des ménages aux entreprises internationales) (70%)

L'Agence d'exécution a soumis au Secrétariat un rapport d'activité complet couvrant les activités jusqu'en juillet 2024 qui est disponible sur demande (en anglais uniquement). L'achèvement des activités du projet est escompté d'ici à la fin de janvier 2025.

- 3. PD 928/22 Rev.1 (I) Développement du marché intérieur des produits ligneux durables (Indonésie)

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	285 691
Contribution de l'OIBT:	\$EU	261 811
Contribution du Gouvernement de l'Indonésie:	\$EU	23 880

Agence d'exécution: Direction générale de la gestion durable des forêts, Ministère de l'environnement et de la foresterie, République d'Indonésie

Approbation: Septembre 2022

Financement: Octobre 2022

Date de lancement: Juillet 2023

Durée: Prévue: 18 mois
À ce jour: 15 mois

Le projet découle d'une note conceptuelle soumise dans le cadre de l'appel à soumettre des propositions en application de la décision 4(LVI). Après avoir été élaborée sous la forme d'une proposition complète de projet et approuvée en septembre 2022, l'Agence forestière du Japon a annoncé un financement en faveur de ce projet. L'accord de projet a été signé en décembre 2022 et le projet est mis en œuvre depuis juillet 2023.

Le projet proposé a pour objet d'accroître la contribution de la filière forêt-bois nationale au développement économique du pays. Son objectif spécifique est de promouvoir une consommation robuste et résiliente de produits bois sur le marché intérieur, ce qui sera réalisé à travers les deux produits suivants: i) La capacité du marché intérieur à satisfaire les besoins en produits bois des consommateurs a augmenté; et ii) Les dispositions institutionnelles visant à l'augmentation régulière de la consommation intérieure de produits bois ont été renforcées.

Selon le rapport d'activité soumis en septembre 2023, toutes les activités du projet ont enregistré des avancées, comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Produit et activités	Pourcentage exécuté	Date estimative d'achèvement
Produit 1:		
La capacité du marché intérieur à satisfaire les besoins en produits bois des consommateurs a augmenté		
Activité 1.1: Mener une étude préliminaire sur la consommation de produits bois	100%	Avril 2024
Activité 1.2: Examiner les principales caractéristiques des produits bois	100%	Avril 2024
Activité 1.3: Enrichir la gamme de produits bois commercialisés sur le marché intérieur	100%	Avril 2024
Activité 1.4: Élaborer une stratégie nationale de développement de produits bois sur le moyen terme	80%	T1 PAO2
Activité 1.5: Sensibiliser les consommateurs aux avantages de l'emploi de produits bois	100%	Avril 2024
Produit 2:		
Les dispositions institutionnelles visant à l'augmentation régulière de la consommation intérieure de produits bois ont été renforcées		
Activité 2.1: Mettre en place un conseil national chargé de promouvoir un marché durable et résilient des produits bois	60%	T2 PAO2
Activité 2.2: Introduire des interventions de politique relatives à l'emploi de matériaux bois dans le secteur de la construction	40%	T1 PAO2
Activité 2.3: Promouvoir des incitations de politique à l'investissement dans des installations collectives de transformation du bois	100%	Avril 2024
Activité 2.4: Partager les informations et expériences en matière de développement de la consommation intérieure de produits bois avec l'aide du Secrétariat de l'OIBT et en collaboration avec d'autres potentielles organisations internationales	60%	T2 PAO2

PAO = Plan annuel d'opération; T = Trimestre.

L'Agence d'exécution a soumis au Secrétariat un rapport d'activité complet couvrant les activités jusqu'en août 2024 qui est disponible sur demande (*en anglais uniquement*). L'achèvement des activités du projet est escompté d'ici à la fin de janvier 2025.

4. PD 935/23 Rev.1 (M) Promouvoir l'emploi de bois de source durable sur le marché intérieur en Malaisie

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	304 212
Contribution de l'OIBT:	\$EU	212 088
Contribution du Gouvernement de la Malaisie:	\$EU	92 124

Agence d'exécution: Conseil malaisien de certification des bois (MTCC)

Approbation: Octobre 2023

Financement: Novembre 2023

Date de lancement: Octobre 2024

Durée: Prévues: 18 mois
À ce jour: 1 mois

Conformément à la nouvelle architecture de financement [approuvée lors de la cinquante-sixième session du CIBT par la décision 4(LVI)], un donateur a manifesté son intérêt pour financer cette proposition de projet élaborée à partir de la note conceptuelle CN-23025-Malaisie. La proposition a été conçue par l'Agence d'exécution en collaboration avec le Secrétariat de l'OIBT et le donateur, en prenant en compte les observations reçues dans le cadre de la procédure de non-objection électronique qui a pris fin le 18 octobre 2023. L'Agence forestière japonaise s'est engagée à financer ce projet et l'accord de projet a été signé en avril 2024. Le décaissement de la première tranche des fonds du projet a été opéré à la fin de septembre 2024.

5. PP-A/60-369 Renforcement de la surveillance et du suivi pour lutter contre l'augmentation de la disparition de la forêt et de la dégradation des terres découlant de l'intensification des conflits dans les zones limitrophes de la frontière thaïlandaise

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	278 078,48
Contribution de l'OIBT:	\$EU	278 078,48
Contribution du Gouvernement de la Thaïlande:	\$EU	En nature

Agence d'exécution: Université Kasetsart

Approbation: Janvier 2024

Financement: Mars 2024

Date de lancement: Juin 2024

Durée: Prévues: 12 mois
À ce jour: 3 mois

Conformément à la nouvelle architecture de financement [approuvée lors de la cinquante-sixième session du CIBT par la décision 4(LVI)], un donateur a manifesté son intérêt pour financer cette note conceptuelle, que l'Agence d'exécution, en collaboration avec le Secrétariat de l'OIBT et le donateur, a par la suite élaborée sous la forme d'une proposition de projet. L'accord de projet entre l'OIBT et l'Université

Kasetsart (Thaïlande) a été signé le 8 juin 2024 et l'OIBT a décaissé le 21 juin 2024 la première tranche des fonds en faveur de l'Université Kasetsart.

Le projet proposé a pour objectif spécifique de lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts qui perdurent tout en offrant des moyens d'existence dans les régions limitrophes de la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar qui font l'objet de perturbations. Les deux produits proposés sont les suivants: 1) Un solide système de suivi forestier est mis en place pour aider les autorités et communautés locales à surveiller la disparition et la dégradation de la forêt grâce à une application faisant appel à des données de satellites et de drones; et 2) Les capacités des autorités locales, des groupes communautaires et des jeunes qui sont nécessaires en matière de protection des forêts communautaires et de développement de moyens d'existence pérennes sont renforcées.

L'atelier de lancement (en format hybride) s'est tenu à Bangkok le 26 juillet 2024 et a été suivi de visites sur les sites du projet situés dans la province de Mae Hong au nord de la Thaïlande du 3 au 5 août 2024. L'équipe du projet a pu à cette occasion explorer les villages et communautés cibles et consulter les autorités locales ainsi que les communautés et parties prenantes locales. Sur la base de l'atelier de lancement, des études de terrain et des travaux poursuivis depuis juin 2024, les activités du projet ont enregistré des avancées, comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Produit et activités	Pourcentage exécuté	Date estimative d'achèvement
Produit 1: Un solide système de suivi forestier est mis en place pour aider les autorités et communautés locales à surveiller la disparition et la dégradation des forêts grâce à une application faisant appel à des données de satellites et de drones		
Activité 1.1: Préparer des cartes des utilisations des terres/du couvert forestier en 1990 et actuellement en version papier et numérique, et évaluer les évolutions	20%	Novembre 2024
Activité 1.2: Préparer une carte des zones vulnérables à la déforestation au moyen d'une analyse GIS et surveiller les zones à risque au moyen de la technologie des drones	Non démarrée	Janvier 2025
Activité 1.3: Développer et installer des technologies intelligentes de patrouillage assisté par un Outil de suivi et de communication spatiaux (SMART PATROL) utilisées pour le signalement d'activités illégales reposant sur la science citoyenne et communautaire (exploitation forestière, braconnage et empiétements) dans les cinq forêts communautaires cibles et leur voisinage	20%	Octobre 2024
Activité 1.4: Installer des technologies d'appareil photo et le Système réseau-centré de lutte contre le braconnage (<i>Network Centric Anti-Poaching System</i> , NCAPS) pour le suivi et la communication en temps réel des activités illégales (exploitation forestière, braconnage et empiétements) dans quatre forêts communautaires et une (1) réserve forestière et leur voisinage	20%	Octobre 2024
Produit 2: Les capacités des autorités locales, groupes communautaires et jeunes qui sont nécessaires en matière de protection des forêts communautaires et de développement de moyens d'existence pérennes sont renforcées		
Activité 2.1: Mener des formations et ateliers sur le suivi des forêts et terres, et mettre en place une plateforme numérique de suivi forestier conviviale qui intègre des technologies de pointe à destination des parties prenantes (par ex., autorités locales, groupes communautaires et jeunes) sur les sujets suivants: 1) suivi par drones; 2) suivi par le NCAPS; et 3) suivi par le SMART PATROL.	10%	Janvier 2025

Produit et activités	Pourcentage exécuté	Date estimative d'achèvement
Activité 2.2: Dispenser des formations sur les activités de développement de moyens d'existence et de création de revenus à destination des populations locales et des réfugiés du Myanmar sur les sujets suivants: 1) culture, récolte, transformation et commercialisation du bambou et des produits forestiers non ligneux; 2) amélioration des produits d'artisanat	Non démarrée	Février 2025
Activité 2.3: Production, partage et diffusion des informations, gestion des connaissances et sensibilisation à destination d'autres communautés forestières	20%	Mars 2024

L'Agence d'exécution et l'OIBT ont prévu d'organiser une réunion du Comité de pilotage du projet et du Comité technique du projet en novembre 2024.

[B] Projet en attente d'un financement

1. PD 912/20 Rev.3 (I) Phase II Renforcement de la gestion technique et commerciale de la filière forêt-bois péruvienne

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	368 542
Contribution de l'OIBT:	\$EU	205 706
Contribution de l'Agence d'exécution:	\$EU	162 836

Agence d'exécution: Chambre nationale des forêts (*Cámara Nacional Forestal, CNF*)

Approbation: Janvier 2024

Durée: Prévus: 15 mois

La Phase II de ce projet fera l'objet d'un examen en vue de son financement suite à l'achèvement de sa Phase I (voir la partie A, point 1).

* * *